



ASSEMBLÉE DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

-----  
*Commission du logement, des affaires  
foncières, de l'économie numérique, de  
la communication et de l'artisanat*  
-----

Papeete, le 6 septembre 2022

N° **26-2022/CR.COM**

COMPTE-RENDU

EXAMEN DU PROJET DE DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU COMPTE  
FINANCIER DU CENTRE DES MÉTIERS D'ART POUR L'EXERCICE 2021 ET AFFECTATION  
DE SON RÉSULTAT

Réunion du jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 à 9 heures

PRÉSIDENCE de M<sup>me</sup> Béatrice Lucas  
présidente de la commission

*(La commission démarre ses travaux à 9 h.)*

Fonctions	Prénom Nom	Présence	Observations
Présidente	Béatrice Lucas	présente	
Vice-présidente	Teapehu Teaha	présente	
Secrétaire	Joëlle Frebault	absente	Lettre d'absence + Procuration à Monette Harua (APF 8269 du 1-9-2022)
Membres	Patricia Amaru	présente	
	Putai Taae	absent	Procuration à Teapehu Teaha (APF 8270 du 1-9-2022)
	Wilfred Tavaearii	présent	
	Monette Harua	présente	
	Moetai Brotherson	absent	
	Etienne Tehaamoana	absent	Procuration à Béatrice Lucas (APF 8271 du 1-9-2022)
A également participé à titre consultatif :			
Représentant	Angélo Frebault		Membre du CA du CMA

oOo

PROJET DE DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DU CENTRE DES MÉTIERS D'ART POUR L'EXERCICE 2021 ET AFFECTATION DE SON RÉSULTAT (Lettre n° 5278/PR du 26-7-2022)

Présenté par M<sup>mes</sup> Monette Harua et Teapehu Teaha

Défendu par :

- M<sup>me</sup> Marie-Luce Domingos, correspondante budgétaire ministériel au ministère de l'éducation et de la modernisation de l'administration, en charge du numérique,
- M. Viri Taimana, directeur du Centre des métiers d'art (CMA),
- M<sup>me</sup> Geneviève Athane, responsable administratif et financier du CMA,
- M. Frédéric Jissang, gestionnaire comptable du CMA.

**DISCUSSION SUR LE PROJET DE RAPPORT**

**M. Angélo Frebault :** En tant que représentant titulaire au sein du conseil d'administration du CMA, si je devais relater la sincérité de la gestion de cet établissement, je dirais que cette institution est petite mais qu'elle a évolué en cinq ans sur l'aspect culturel. Depuis des années, je n'avais jamais vu une si petite institution amener la culture polynésienne à un niveau national, notamment avec la reconnaissance de diplômes par la France, en si peu de temps ! L'on tire notre chapeau au directeur car, depuis cinq ans, l'on voit par rapport à la gestion et à la sincérité du document, ô combien il y a eu plus de recettes d'une année à l'autre (2021-2022). Cela donne une gestion sereine et sincère. Ici, le mot sincère est adapté parce que, ce n'est jamais juste comptablement — quand il manque un centime, c'est un centime qui manque — mais c'est sincère ! Je connais le parcours qu'ils ont fait puisque je suis avec eux au conseil d'administration de l'établissement pour valider. D'autant plus que, dernièrement, le directeur avait annoncé qu'il y avait dorénavant une licence. C'est du jamais vu ! Les grandes institutions polynésiennes, ce sont simplement du copié-collé, mais là, c'est une création !

Et donc, mise à part le fait de valider ce projet, je souhaite que l'on encourage cet établissement parce qu'il porte notre savoir-faire.

Je suis avec la commission pour un avis favorable.

**La présidente :** Effectivement, l'on partage cet avis. À la lecture du document, l'on voit bien l'évolution. Moi-même, je disais à certaines personnes qu'il s'agissait là d'un établissement où l'on sentait bien la tenue des comptes et tout. Vous avez tous nos encouragements !

Avez-vous quelque chose à rajouter ou à compléter, Monsieur le directeur du CMA ?

**M. Viri Taimana :** Tout ne pourrait pas être fait s'il n'y avait pas une équipe qui travaille, des institutions qui veillent et un ministère de l'éducation qui soutient le projet.

S'agissant de la mise en place du CAP, du baccalauréat et, maintenant, de la licence — puisqu'on vient de l'ouvrir —, c'est grâce également aux ministères qui se sont succédés et qui ont apporté leur soutien. Pour la licence, c'est Madame Christelle Lehartel qui a poussé jusqu'en France pour qu'il y ait cette autorisation finale, puisque cela revient aux ministères d'ici et de Paris de décider. C'est un travail autorisé par le conseil d'administration, qui est présidé par notre ministre de l'éducation, et un travail également avec les collaborateurs et le cabinet de la ministre pour que tout soit ouvert et soutenu par les membres du conseil d'administration. Ce travail, nous devons le faire pour ceux qui ne pouvaient pas poursuivre des études au-delà du baccalauréat et nous n'aurions pas pu le faire si nous n'avions pas constaté que certains ne pouvaient pas continuer leur éducation dans un parcours classique. Et là, nous avons voulu mettre en place un parcours culturel à travers la langue, les légendes, les mythes, et comment nous allons construire tout ça et comprendre tout ça, aujourd'hui. Parce que, si nos ancêtres nous ont laissé des signes et des objets témoignant de leur vie, il nous faut nous aussi aujourd'hui témoigner de la nôtre pour ceux qui viendront après, et c'est ce que nous construisons au fur et à mesure.

Depuis 1982, Henri Bouvier, qui avait mis en place le Centre des métiers d'art, a prélevé des objets remarquables dans le travail des élèves au sein de l'établissement pour raconter l'enseignement du CMA. Ceux qui sont venus après, notamment Tunui Salmon (1990 à 1995) et William Ellacott (1995 à 2006), ont chacun contribué à prélever des objets dans le travail des élèves et à les mettre dans la collection du Centre, tout comme je le fais également. Nous avons une collection au Centre réalisée entièrement par les élèves qui racontent depuis 1982 jusqu'à aujourd'hui (2022), les 40 ans d'évolution. L'on voit qu'il y a à la fois le patrimoine mais également les créations qui viennent s'ajouter à cet ensemble.

Par ailleurs, ce qui est intéressant, c'est que lorsque l'on fait venir ceux qui sont dans les écoles en Nouvelle-Zélande, à Hawaï, à Fidji, à Tonga et Rarotonga au Centre des métiers d'art, ils découvrent la collection du CMA qui raconte son évolution et ils s'aperçoivent que l'on n'a oublié personne étant donné que notre Histoire nous rattache à tous ces peuples. Ils trouvent que nous avons refait également leur sculpture dans le sens où ils sont rassurés car, quelque part, on préserve aussi leur culture. Et donc, c'est dans cette logique que nous avons basé notre enseignement, c'est-à-dire préserver tout ce qui appartient non seulement à la Polynésie mais aussi à toute l'Océanie.

Actuellement, nous avons la délégation de Wallis-et-Futuna, qui était déjà venue et qui avait déjà entendu parler du Centre des métiers d'art, qui est revenue hier visiter le Centre avec des élus et qui ont demandé si l'on ne pouvait pas, dans le cadre de la coopération que l'on pouvait faire avec nos territoires francophones, permettre à leurs élèves d'avoir accès également au Centre des métiers d'art puisqu'ils ne pourront jamais mettre un établissement de ce type chez eux. Je leur ai répondu que tant que nos institutions sont d'accord — vous voyez avec le gouvernement s'ils sont d'accord —, nous sommes d'accord. Parce que, plus nous sommes nombreux à garder en mémoire et dans la pratique nos cultures, plus cela va durer le plus longtemps possible. Voilà l'enjeu du Centre des métiers d'art.

Enfin, merci à chaque fois à l'assemblée de la Polynésie française de voter le budget qui nous revient pour faire de cet établissement un lieu de mémoire, un lieu de transmission et un lieu de développement humain.

**M<sup>me</sup> Monette Harua :** Premièrement, je voudrais savoir si le nombre d'élèves était limité au Centre des métiers d'art. Ensuite, deux élèves de Punaauia faisaient arts plastiques et s'étaient inscrits en France en licence mais n'ont pas eu leur place. Après, ils ont voulu venir chez vous. Ils se sont déplacés au Centre mais c'était fermé. Quels sont vos horaires d'ouverture ?

**M. Viri Taimana :** Aujourd'hui, il y a trois types de formation au Centre des métiers d'art : il y a la formation CAP, que l'on appelle CPMA (Certificat polynésien des métiers d'art) et pour laquelle on peut prendre 10 élèves ; ensuite, il y a la formation pour le brevet polynésien des métiers d'art (niveau baccalauréat) pour laquelle on prend aussi 10, voire des fois 12 élèves ; et très récemment, nous avons cette licence qui vient d'ouvrir et pour laquelle on prend huit élèves car c'est un travail en partenariat tripartite avec le Lycée Samuel Raapoto et l'Université de la Polynésie française. Nous avons donc conclu avec le Lycée Samuel Raapoto qu'en tout, nous prenions 18 candidats : 10 pour le Lycée Samuel Raapoto et huit pour le Centre des métiers d'art. Nous avons lancé une campagne d'intégration dans cette formation au mois de juillet et, après, nous avons refait une deuxième session d'inscription pour le mois d'août. À partir de là, on a sélectionné les personnes. Il y avait encore de la place jusqu'à lundi parce que certains se sont désistés, dont deux filles qui ont appris qu'elles étaient enceintes. Donc, on a repris ceux qui voulaient intégrer. Mais, par rapport aux deux élèves, il faudrait qu'ils reviennent au centre pour trouver une solution.

**M. Wilfred Tavaerii :** Je tiens à féliciter et à encourager Monsieur le directeur et toute l'équipe de porter vraiment notre culture, notamment en France.

**M<sup>me</sup> Patricia Amaru :** Pour ma part également, je félicite l'équipe vu le taux de réussite qui s'élève à 100 % et les moyens mis en œuvre pour toujours monter le niveau des formations et des diplômes proposés. Par contre, je pose la question de savoir ce que les jeunes diplômés deviennent.

**M. Viri Taimana :** À la sortie des élèves, nous tenons à chaque fois un registre pour, d'une part, savoir où ils sont et, d'autre part, corriger notre enseignement. Ils sont tous formés, dès qu'ils arrivent en fin de parcours, à créer leur entreprise. Et après, chacun décide soit de créer réellement leur entreprise soit de travailler pour un entrepreneur soit de continuer leurs études.

Pour les élèves sortis l'année dernière au mois de juin, nous n'avons pas encore les données mais il est certain que nous les recontacterons dans quelques temps pour savoir où ils en sont.

Parmi les élèves sortis l'année d'avant, nous avons une stagiaire qui est partie faire ses études en France aux Beaux-arts. Pour être resté en contact avec son école, je puis vous dire qu'elle est en deuxième année et que tous les enseignants sont très satisfaits de son travail.

Ensuite, nous avons ceux qui travaillent pour des entreprises comme Hiro Owen, Woita Prokop parce qu'ils ont leurs diplômes nationaux et ont ce que j'appelle la reconnaissance professionnelle par le Centre des métiers d'art. Donc cette reconnaissance professionnelle est donnée par les professionnels, les chefs d'entreprise qui sont dedans. À partir de là, ces derniers voient la qualité des travaux, discutent avec les élèves pour pouvoir attribuer cette reconnaissance. Et, automatiquement, ils sont embauchés et c'est à eux de négocier leur salaire avec leur employeur.

Enfin, certains préfèrent travailler pour eux-mêmes et se rapprochent donc de la CCISM pour préparer leur dossier, en sachant que, pour ceux qui ont des difficultés, le secrétariat du CMA est là pour les soutenir et remplir leurs documents pour demander des aides.

Le grand souci que nous rencontrons à chaque fois pour ceux qui créent leur entreprise c'est les espaces de travail, au point que certains abandonnent parce qu'ils n'ont pas de lieu de travail. À chaque fois, je demande aux maires s'ils ne peuvent pas ouvrir des espaces de travail, pas des centres artisanaux qui sont des lieux d'exposition. Et on me renvoie à chaque fois le relais qui est à Tipaerui, mais c'est *full*. Il faut attendre deux ans pour pouvoir rentrer dedans ou alors il faut aller aux ateliers relais de Taravao. Mais ceux qui habitent par ici n'ont pas envie d'aller travailler à Taravao et faire le trajet pour revenir.

Chaque commune pourrait mettre à disposition sur leur terrain domanial des hangars. Chacun, avec ses clefs, est enregistré et cotise dans la ville dans laquelle il est installé. Ainsi, on pourra alimenter les *fare* artisanaux qui sont dans chaque commune. C'est ce que j'avais demandé au service de l'artisanat. J'ai redemandé la semaine dernière au ministre de la culture qui a sous sa tutelle le service de l'artisanat si on pouvait faire une moitié *fare* artisanaux et l'autre moitié ateliers de travail parce que décaper la nacre par exemple, ça fait de la poussière et du bruit. Si certains qui ont leur atelier dans une zone industrielle n'ont pas de souci de voisinage, je sais que ce n'est pas le cas pour d'autres qui ont été obligés de déménager à Taravao parce que c'est insupportable, mais je comprends les voisins qui entendent une machine qui tourne toute la journée.

De son côté, le ministère de la culture a vraiment fait un bon travail avec Hamani Lab à Tipaerui. Ce sont les anciens locaux de la Poste mis à disposition des artistes. J'ai été les voir il y a deux mois, c'est bon ils ont des grands espaces. Mais ce n'est pas suffisant, il y a encore des artistes qui bricolent dans leur coin.

Donc, ce qui freine nos élèves qui sortent du CMA, c'est vraiment ces ateliers pour qu'ils puissent travailler, ranger leurs affaires et sécuriser leur espace de travail. Je serai en discussion avec la DAF pour voir s'il n'y a pas des terrains pour qu'on puisse faire des hangars. On pourrait diviser le hangar par 10 et y mettre des étudiants diplômés pour qu'ils puissent travailler pour eux. On sait former, on sait communiquer pour qu'ils organisent des expositions. On ne sait pas mettre des ateliers en place. On n'a pas le budget, ce n'est pas nos missions. Donc, j'insiste vraiment pour qu'on leur mette à disposition des espaces à louer pour leur permettre d'avoir un lieu de travail.

Puisqu'on les forme sur la sécurité au travail donc il faut des lieux pour lesquels ils ont été formés sinon il risque d'y avoir un problème de la santé liés à la poussière de nacre, la poussière de bois. Travailler

pendant dix ans là-dedans c'est fini, tu ne travailleras plus dedans. Donc il faut des systèmes d'aspiration et tout ça.

Et après, les conditions étant que, par exemple, lors de la Covid, il y a certains ateliers de nos anciens élèves qui tournaient bien, mais lorsqu'il y a eu la Covid ça a été complètement ralenti et ils ont des remboursements à faire à la banque. Qu'est-ce qu'ils ont fait ? Ils m'ont appelé pour savoir s'ils pouvaient faire des interventions au Centre des métiers d'art quelques heures juste pour avoir un peu pour rembourser. J'ai dit O.K. il n'y a pas de souci, je n'ai pas de poste, mais je peux avoir un budget intervenant de 200 000 F CFP mais le mois d'après, je ne peux plus. Heureusement que le Covid de cette année 2021 n'a pas duré trop longtemps donc ils sont repartis sur les commandes là maintenant.

Ils savent travailler, on les a formés pour ça. Ils sont courageux, mais il faut juste des espaces de travail.

**M<sup>me</sup> Patricia Amaru :** Il y a combien d'enfants des îles qui sont chez vous ? S'il n'y en a pas, ça doit être lié peut-être au problème de logement.

**M. Viri Taimana :** On en a trois de Huahine, une de Raiatea.

Autrefois, ils avaient effectivement des problèmes de logement, puisqu'ils n'étaient accueillis que chez Frère Maxime. Aujourd'hui, ce problème est résolu avec l'OPH et surtout avec le soutien de notre ministre de l'éducation qui a exigé que ceux des îles soient prioritaires sur ceux qui étaient ici et également le soutien de notre représentant à l'assemblée. Donc, une partie de nos élèves est accueillie dans le logement des étudiants à côté du Centre des métiers d'art, une autre dans la résidence des jeunes travailleurs à Pirae et une autre chez Frère Maxime, chez les Catholiques, à la Mission.

**M. Angélo Frebault :** Je demande à la commission d'annoter cette demande concernant les ateliers relais.

Par ailleurs, étant au CA de l'établissement depuis quatre ans, j'ai pu échanger avec des stagiaires sur leurs difficultés à créer leur propre entreprise. Je leur ai dit également de travailler en partenariat avec deux stagiaires. Ce ne sont pas forcément les mêmes idées de connaissance mais les deux se complètent et l'on partage les risques pour créer les entreprises. Ce sont des communications que l'on a tous les jours lorsqu'on est là-bas, mais l'atelier est ce qu'il y a de plus important. On le fait bien pour d'autres métiers, et donc, pourquoi pas pour cette institution qui le mérite ?

**M<sup>me</sup> Teapehu Teaha :** Au départ, comme le disait Madame la présidente de la commission, lorsque l'on recevait Monsieur le directeur du CMA avec son équipe, il s'arrachait presque les cheveux (*Rires*) ! Il fallait mettre en place beaucoup de choses au niveau des diplômes, reconnaître les vœux des élèves, les problèmes de logements, etc. Aujourd'hui, on a fait le maximum que l'on pouvait faire et je suis contente car lorsque l'on reçoit dorénavant Monsieur le directeur et son équipe, on est comme des amis, c'est-à-dire que l'on discute et partage bien, ce qui n'était pas le cas au début. Chapeau ! Après, il y a juste des petits problèmes s'agissant des espaces de travail de nos élèves mais l'on va essayer de discuter avec les *tāvana* et de trouver aussi des solutions aux contentieux avec les voisins, ce qui n'est pas évident. En tout cas, merci, je vous tire mon chapeau !

**La présidente :** Pourriez-vous nous dire un petit mot sur la mission d'inspection et d'évaluation et sur les rapports avec les enseignants et les élèves ?

**M. Viri Taimana :** Il y a eu deux missions : celle de 2021 qui a été faite par l'inspecteur Borel qui inspecte également l'École Boule, et celle en début d'année avec l'inspectrice générale pour la mise en place de la licence (Bac+3).

Nous avons commencé avec Monsieur Borel puisque c'est avec lui que nous avons écrit les diplômes CPMA (CAP) et BPMA (Baccalauréat) pour faire reconnaître cela au niveau national. On l'a choisi parce qu'il inspectait déjà l'École Boule qui est vraiment l'institution, le summum des métiers d'art en

France avec un rayonnement international. Et donc, nous avons d'un côté le summum de ce qu'ils font et de l'autre le Centre des métiers d'art, et nous pouvions jauger à quel niveau nous nous situions par rapport à cela. Ensuite, après avoir fait reconnaître les diplômés, il devait revenir pour évaluer si les diplômés avaient été exécutés comme il faut, c'est-à-dire comme ceux de l'École Boulle. Ensuite, lorsqu'il est revenu, on a refait une visite et il a discuté avec tous les enseignants un par un pour avoir un avis sur leurs difficultés, leurs réussites et leurs attentes. Suite à cela, l'on a réuni tous les anciens élèves qui ont créé leur entreprise afin de parler des difficultés qu'ils ont eues en rentrant dans la vie active, des réussites et de leurs attentes. Bien évidemment, il a été voir le ministère de l'éducation pour savoir où en était le soutien du ministère et a fait ses recommandations en précisant effectivement que les diplômés avaient bien été menés et qu'il n'y avait pas de souci mise à part quelques éléments qu'il fallait juste modifier.

Ceci étant, j'avais demandé à ce qu'il y ait un soutien au niveau des enseignants parce que certains sont diplômés par le Centre des métiers d'art, qui est reconnu par l'éducation nationale, mais il leur manquait une mise à jour puisqu'il fallait une formation continue pour les enseignants. Cela a été relayée auprès de l'inspectrice générale qui a suivi tout ça et lorsqu'elle est venue, on a décidé — puisqu'il fallait encore refaire la demande — que les enseignants qui devaient avoir une formation continue pouvaient l'avoir, et qu'ils pouvaient aussi l'avoir en VAE (validation des acquis et de l'expérience). Nous en avons deux qui sont en cours sur leur validation des acquis et de l'expérience.

Après avoir vu tout ça et fait son rapport, l'inspectrice générale est arrivée et a fait un autre rapport. Elle a rencontré notre ministre de l'éducation, le vice-rectorat et les inspecteurs. On a produit une demande pour mettre la licence en place et cela a été validée à l'inspection générale en France. On a pu ouvrir cette formation avec le concours de l'Université de la Polynésie française, ce qui fait que nos licenciés travaillent sur trois sites que sont le CMA, le Lycée Samuel Raapoto et l'Université de la Polynésie française. Il y aura 10 élèves à Samuel Raapoto et 8 élèves au Centre des métiers d'art, chacun dans sa spécificité puisqu'au Lycée Samuel Raapoto, ce sera le parcours fibre textile, héritage polynésien et innovation écoresponsable, et au CMA, ce sera le parcours objet, graphique océanien, tradition, création et innovation. Tous ces étudiants ont des cours en commun soit au Centre des métiers d'art, soit au Lycée Samuel Raapoto, et à l'Université de la Polynésie française. C'est une première en Polynésie française aussi bien pour les enseignants, pour les étudiants et pour toutes les institutions parce que tout le monde doit suivre cela. Lorsqu'ils ont mis cela en France, il y a eu des grèves venant des enseignants de l'École Boulle qui ne voulaient pas avoir ce diplôme. Il y a eu énormément de difficultés mais après la sortie de la première promotion d'étudiants en 2019, tout est rentré dans l'ordre en 2020 et tout le monde a compris où se situaient les vrais fondements de ces diplômés ; et c'est ce que nous mettons en place actuellement.

Aussi, l'on nous avait demandé également si nous allions réussir. Nous nous sommes tellement acharnés à mettre cela en place que l'on va réussir ! Par contre, nous devons apporter le plus d'attention aux enseignants, parce que c'est vraiment un travail épuisant, et aux étudiants également parce qu'ils doivent être attentifs et ouverts à une formation qu'ils n'ont jamais rencontrée jusqu'à présent. De plus, nous avons non pas des comptes à rendre mais des résultats à montrer aux élus que vous êtes et à notre ministère de l'éducation pour montrer que nous sommes capables. Je ne doute pas de nos capacités. Je doute vraiment d'être attentif et de ne pas perdre l'attention sur les élèves parce qu'en même temps, ils sont en construction également. Ceux qui sortent du Baccalauréat ne sont pas encore complètement autonomes et ils ont besoin qu'on les rassure. D'ailleurs, c'est pour cela qu'on a mis une psychologue pour suivre tout cela car autant ils ont envie de faire mais l'on ne sait pas ce qui se trame dans leur tête. Et donc, cette psychologue est là pour les rassurer, les remotiver et leur expliquer que s'ils ont une mauvaise note, ce n'est pas la fin de tout mais le départ de tout. Il y a tout cela à prendre en considération et ce n'est pas un petit travail. Cela dit, ce n'est pas grave car l'on s'est engagé dans cette voie-là et on va le porter pas à pas pour arriver jusqu'au bout.

**La présidente :** La psychologue est-elle présente en permanence ?

**M. Viri Taimana :** Non, elle intervient au début de l'année, puis au milieu de l'année et à la fin de l'année de sorte à ce qu'elle puisse suivre, comme un graphique, où se situe l'ensemble. Dans son rapport qui figure dans le rapport d'activité du CMA, il y a toute une partie sur les addictions que l'on essaye de... Cela va mieux depuis ces trois, quatre dernières années. Auparavant, c'était vraiment une catastrophe ! Il y a dix ans, l'addiction au *paka* et à l'alcool était horrible et effroyable ! On dirait qu'ils ont toujours vécu comme ça ! Cependant, au fur et à mesure et à force de travailler, travailler, il ne reste plus grand-chose. Il faudra néanmoins encore continuer parce que le basculement est rapide ! Autant les amener à la lumière, c'est lent, mais sombrer, cela va très vite ! C'est vraiment un travail en permanence !

Ce matin, je disais aux enseignants et aux élèves qu'il fallait beaucoup discuter car plus on se confie, plus on a des réponses puisque c'est basé sur un échange. Si on voit que les comportements changent, il faut vite alerter pour trouver une solution. Cela peut être un problème dans ou en dehors du milieu familial ou bien dans l'établissement, mais il faut que l'on soit à chaque fois attentif parce que cela peut très vite basculer. Dans l'équipe enseignante, tout le monde est en alerte parce qu'il faut toujours être vigilant du fait également que l'on ait des outils tranchants. Certaines années furent terribles et c'est pour cela qu'on a renforcé avec la psychologue. Certains élèves avaient une haine enfouie en eux et d'un seul coup, il se réveille. Il faut calmer tout le monde, l'isoler, discuter et trouver des solutions et ainsi de suite. C'est un accompagnement qu'il faut vraiment faire tout le temps.

Après, autant les enseignants sont suivis également par la même psychologue parce que ce n'est pas uniquement pour les élèves, autant les enseignants sont aussi suivis parce qu'à un moment donné ils s'épuisent. Il faut qu'ils évacuent et la meilleure évacuation est d'aller discuter avec la psychologue pour évacuer, sortir de là ou bien prendre une journée de congé et après revenir parce qu'il faut aussi que l'équipe soit toujours d'attaque ! Parfois, ils n'ont pas envie d'attaquer, ils ont envie de prendre des vacances et donc, O.K. on y va pour les vacances ! En fait, c'est tout un monde.

**La présidente :** Merci pour toutes ces précisions fortes intéressantes.

**M. Angélo Frebault :** Le suivi que j'ai avec cette institution, c'est la sauvegarde de la culture. Il y a eu une évolution, une reconnaissance et un parcours pour les diplômés. Bientôt, il y aura peut-être le Master ! Pourquoi pas ! Je vois, avec cette évolution et les échanges avec nos partenaires de Hawaï, de Nouvelle-Zélande etc. durant ces cinq dernières années, que l'on devient une plateforme dans le Pacifique. Je disais même à Monsieur le directeur du CMA que nos familles se trouvant à Pitcairn pourraient s'intégrer plus tard puisqu'elles vivent de la culture, de la gravure sur bois etc. et qu'à l'échelle internationale, la position de la Polynésie française lui permettrait de devenir une plateforme dans le Pacifique, tellement c'est l'essentiel un peu de la sauvegarde de la culture polynésienne et autre. Je souhaite que l'on arrive jusque-là mais il faudrait beaucoup d'argent.

**La présidente :** Effectivement, c'est le souhait de toute la commission.

Les membres de la commission sont unanimes pour constater la belle évolution de ce centre. Cela fait des années (depuis 2013) que nous siégeons dans cette commission, comme l'a rappelé Madame Teapehu, et que l'on suit l'évolution de ce centre. On voit aujourd'hui jusqu'où vous êtes arrivés. Vous avez tout notre soutien et toutes nos félicitations et encouragements.

### **EXAMEN DU PROJET DE DÉLIBÉRATION**

*(La procédure d'examen simplifiée est approuvée à l'unanimité.)*

*Le projet de délibération ne suscite pas de discussions.*

**Vote sur l'ensemble du projet de délibération :**  
**Adopté à l'unanimité avec 8 voix pour (dont 3 procurations)**

**La présidente :** On ne peut que vous remercier et vous souhaiter encore beaucoup de courage et à l'année prochaine.

**M. Angélo Frebault :** Il ne faudra pas oublier la recommandation concernant les ateliers.

**La présidente :** Oui, on a bien retenu cette recommandation et c'est un autre combat, comme ce fut le cas à un moment donné pour le logement.

*(L'ordre du jour étant épuisé, la réunion de la commission s'achève à 9 h 44.)*

LA PRÉSIDENTE,

Béatrice Lucas